DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Commune de SERIGNAN

A.F.U.A. Les Jardins de Sérignan

REMEMBREMENT

Séquences 3 – 4 - 7

Dossier d'enquête publique
Pièce N° 1b

Etat parcellaire avant remembrement, désignant les immeubles, conformément à l'article 7 du décret n° 55-22 du 4 Janvier 1955 modifié avec l'indication des charges, servitudes et autres droits réels grevant les parcelles et les bâtiments

Ci-après

24 états pour la séquence 3

77 états pour la séquence 4

21 états pour la séquence 7

Le 02/02/2017